

Plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence

Document à l'intention des parents

Nom de l'école : École secondaire des Pionniers

Nom et coordonnées du responsable du plan de lutte : Marie-Ève Harton, 418-878-2950

Nom et coordonnées de la direction d'établissement : Marie-Ève Harton, 418-878-2950

[Lien vers le formulaire de dénonciation](#)

À notre école

À l'École des Pionniers, les valeurs de respect, d'engagement, d'autonomie et de collaboration sont mises de l'avant dans toutes les interventions éducatives. Avec l'équipe-école, nous travaillons au quotidien à assurer un climat propice aux apprentissages et à faire en sorte que nos élèves évoluent dans un environnement sain et sécuritaire. L'impact du sentiment de sécurité est majeur sur l'épanouissement personnel et la réussite de nos élèves. C'est pour cette raison que nous mettons en place un plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence.

Portrait de la situation et priorités

En mars 2025 (durant les 30 derniers jours précédant l'étude) :

- 98% des élèves disent ne pas avoir été victimes d'intimidation physique par un autre élève.
- 98% des élèves disent ne pas avoir été victimes de cyberintimidation par un autre élève.
- 95% des élèves disent ne pas avoir été victimes d'intimidation sociale.
- 91% des élèves disent ne pas avoir été victimes d'intimidation verbale.
- 91% affirment ne pas avoir été intimidés par d'autres élèves.
- 89% disent se sentir en sécurité à l'école.

Note : il y a une baisse importante des cas d'intimidation dans l'école comparativement aux années antérieures.

L'importance de la collaboration école-famille

Nous souhaitons faire équipe pour soutenir les élèves à la maison et à l'école. Nous avons besoin de votre collaboration tout au long du parcours scolaire de votre enfant, tant pour promouvoir des comportements respectueux et bienveillants dans toutes les sphères de sa vie, que pour soutenir nos interventions qui visent à procurer un climat propice aux apprentissages et à créer un climat sécurisant qui contribue à sa réussite. Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre [portail de la bienveillance pour les parents](#), ou encore sur le [portail de la bienveillance pour les élèves](#).

Quelques définitions

Taquinerie	Manque de civilité	Conflit	Violence	Intimidation	Violence à caractère sexuel	Cyberviolence
Agacement entre amis Tout le monde trouve ça drôle Sentiment de complicité	Actes d'agressivité mineurs Impolitesses Écarts de conduite Non-respect du code de vie de l'école	Forces égales Souvent entre amis Peut s'accompagner de gestes agressifs Les deux peuvent se sentir perdants Se règle par médiation ou négociation	Manifestation de force S'exprime sous différentes formes Intentionnel Engendre un sentiment de détresse	Généralement répétitif Délibéré ou non Direct ou indirect Inégalité du rapport de force Engendre un sentiment de détresse	Pratique sexuelle ou ciblant la sexualité, agression, inconduite Non désirée Exprimée directement ou indirectement Gestes, paroles, comportement ou attitude à connotation sexuelle	Violence ou intimidation À caractère sexuel ou non Plateforme numérique utilisée Sur les réseaux sociaux, par textos, ordinateurs ou autres

Pour dénoncer une situation de violence, d'intimidation ou signaler une violence à caractère sexuel

<u>1</u> Nommer la situation	<u>2</u> Soutenir votre enfant	<u>3</u> Dénoncer à l'école	<u>4</u> Prendre en charge	<u>5</u> En cas d'insatisfaction
Permettez à votre enfant d'identifier les faits et les émotions vécues. Encouragez- le à interpeler un intervenant de confiance à l'école pour lui faire part de la situation.	Si votre enfant a besoin d'aide, faite part de la situation à son tuteur ou sa tutrice, ou encore à la TES de niveau qui l'accompagnera dans le processus de dénonciation.	À tout moment, vous pouvez dénoncer une situation en complétant le formulaire disponible sur le site web de l'école ou en communiquant avec la TES de niveau.	L'école s'assurera de faire cesser la situation, d'assurer la sécurité de tous et d'effectuer un suivi auprès de vous.	Vous pouvez formuler une plainte en vous adressant à la direction de l'école.
Confidentialité  Les informations concernant les élèves impliqués dans une situation sont traitées en toute confidentialité tout au long de l'intervention. Par exemple, les élèves sont rencontrés séparément et les informations portant sur la nature des actions ou sur les sanctions ne sont pas transmises à toutes les personnes concernées lors du suivi effectué.		Insatisfaction ?  Si vous vous êtes toujours insatisfaits du traitement donné à votre plainte par la direction de l'école, vous pouvez vous adresser au responsable du traitement des plaintes du Centre de services scolaires des Découvreurs en suivant les étapes indiquées sur notre page Internet. Notez que la personne ou les proches d'une personne ciblée par une violence à caractère sexuel peuvent en tout temps signaler la situation directement au protecteur régional de l'élève, à la police ou à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ).		

Ressources

Équijustice (justice réparatrice et médiation citoyenne): 418 648-6662 ou <https://equijustice.ca/fr>

CAVAC (aide aux victimes d'actes criminels): 418 648-2190

Info-santé 811 : Option 2 (conseils pour un problème psychosocial ou de santé mentale)

Tel-jeunes 24/7 - Ligne-Parents : 1 800 361-5085

Protecteur régional de l'élève : 1 833 420-5233 (appel et texto) ou info@pne.gouv.qc.ca

Commission des services juridiques : 1-833-Rebâtir ou projet@rebatir.ca (consultation gratuite en matière de violence)

Direction de la protection de la jeunesse : 418 661-3700

Service de police de la Ville de Québec : 418 641-6411 ou 911

